

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 9 (1936)

Heft: 8

Rubrik: Chronique - Communiqués - Divers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

**Pour vos
papiers peints**

a. fivaz-rey

s'impose

lausanne
maison av. juste-olivier, 9
spécialisée tél. 26.418

TOITURES GRASSET

17, SERVETTE - GENÈVE

Tuiles, ardoises - Ciment PLASTIQUE
ASPHALTE



**VILLAS
A
FORFAIT**

**COOPÉRATIVE DES
OUVRIERS DU
BÂTIMENT DE
GENÈVE**

entreprise générale du bâtiment.
maçonnerie, béton armé,
gypserie, peinture, papiers peints.
rue gourgas, 13 ter. Genève, tél. 42.832.

Chauffages centraux et ventilation

Tacchini Frères 43, r. Lausanne
TÉL. 24.270
GENÈVE



LES VRAIS SPÉCIALISTES :

**HUBER &
BARBEY**

**CARRELAGES
REVÊTEMENTS
MOSAQUES**

LAUSANNE-FLON

CHRONIQUE - COM

Mise au point

Dans notre numéro de juin, nous avons reproduit, à la page 99, une photographie de l'Usine de Vernier, dont le contexte a été interprété comme une attaque contre l'industrie du ciment dans cette région.

Ce que nous avons voulu dire est tout autre, car nous avions volontairement omis de préciser de quelle fabrication il s'agissait pour ne pas montrer un cas particulier. En effet, la plupart de nos villes connaissent les conflits qui proviennent de la proximité de l'industrie avec un voisinage existant — voir par exemple l'industrie chimique à Bâle. Il serait ridicule de rendre l'industrie ou l'industriel responsable de ces inconvénients, car la cause du mal est plus profonde et c'est précisément ce que nous avons voulu montrer.

L'aménagement rationnel des quartiers de résidence, d'industrie et des zones de verdure ne peut être la tâche des particuliers. Ce sont nos édiles qui, en qualité de représentants de la collectivité, doivent établir les plans de zones et la réglementation qui assigneront aux fonctions de la cité — le travail, l'habitation, le délaçement — les surfaces qui conviennent le mieux à leur développement.

C'est donc la carence de notre législation et de notre organisation urbaine qui permet les conflits entre intérêts divergents tels que ceux que nous avons cités.

Nous croyons avoir ainsi précisé notre exposé et soulignons encore que l'industrie est un des éléments les plus importants de l'équipement économique d'une ville, tout comme les zones de verdure sont un élément nécessaire à l'hygiène de la cité.

Esthonie

Création d'une Chambre d'économie domestique. — Une loi portant création d'une Chambre d'économie domestique, de nature corporative et concernant à la fois le travail des ménagères et celui des domestiques salariées, est entrée en vigueur le 1^{er} novembre 1935.

La chambre aura pour tâche de coordonner les efforts des organisations féminines qui s'occupent du développement de l'économie domestique ; elle aura à représenter et à défendre les intérêts de cette branche d'activité en coopération avec d'autres organisations professionnelles. Pour exécuter sa tâche, la chambre étudie l'état actuel de l'économie domestique afin de constater les inconvénients et les besoins existants, d'en informer les autorités publiques, de les saisir de propositions d'amélioration et de donner son avis sur des projets législatifs concernant l'économie domestique. La chambre doit promouvoir l'étude des problèmes d'économie domestique et aider au développement de cette science, soutenir et organiser des écoles professionnelles, des laboratoires d'essais et des cours d'enseignement pratique pour améliorer l'éducation ménagère professionnelle. Elle doit aussi organiser des expositions et des concours et accorder des prix pour mérites spéciaux dans le domaine de l'économie domestique, aider à la vente des produits ménagers, encourager le développement d'entreprises et d'organisations coopératives, etc.

La chambre est composée de cinquante membres représentant les diverses organisations féminines qui, dans les villes et à la campagne, s'occupent d'économie domestique.

Un jardin ouvrier modèle

Une exposition internationale du dahlia s'ouvrira à Genève du 2 au 9 septembre dans le Jardin des Bastions.

A cette occasion, la Fédération genevoise des jardins ouvriers, en commun avec l'Association du Coin de Terre, ont l'intention d'exposer un jardin modèle de 200 mètres carrés tel qu'il peut être aménagé par l'un des 1800 jardiniers amateurs affiliés à la fédération.

Ce sera là une excellente leçon de chose, tant pour ceux qui possèdent déjà un jardin que pour les très nombreux citadins qui n'ont pas encore pris contact avec notre bonne mère nourricière : la terre !

La distillation rapporte...

Le rapport financier d'une cidrerie de moyenne importance présente les postes de recettes suivants :

Vente de :	fruits	Fr. 2,000.—
	cidre fermenté	» 33,000.—
	cidre doux	» 42,000.—
	eau-de-vie	» 231,000.—

Dividende net : 5 %

MUNIQUÉS - DIVERS

Le principal profit vient, on le voit, de la vente du schnaps, qu'on n'a pas été seulement tiré des drèches, mais directement des fruits et du cidre. On estime que l'automne dernier, 50,000 wagons de cidre ont été distillés. Cela fait 250 wagons d'alcool 100 % que la Régie a dû prendre ; perte pour elle : 4 millions de francs.

Contre les mouches

Nos belles vacances sont souvent empoisonnées parce que le fumier le lieu de prédilection des mouches, est proche du chalet où l'on séjourne, et que ces bestioles bourdonnantes ne respectant rien, se posent avec effronterie aussi bien sur les détritiques, les immondices que sur les aliments, les choses propres, et même sur notre visage. Leurs pattes, leurs ailes, surtout leur trompe ont vite fait de transporter poussière, pourriture, saleté et microbes. Que faire ? Dérouler le papier gluant qui, fixé au plafond, s'agrippe aux cheveux de quiconque passe ! Moyen déplaisant, palliatif insuffisant ! Ayez plutôt un soufflet de poudre insecticide, remplissez-le de **poudre de pyrèthre**, et le soir avant d'éteindre, ayant caché ou couvert tout aliment, insufflez avec énergie plafonds et surfaces accessibles aux mouches ; au matin suivant, votre cuisine sera un champ de cadavres. Il ne faudrait jamais oublier, au printemps, de passer les bois et encognures des fenêtres à la **térébenthine**, ce qui tue les pontes d'hiver. Enfin, dans le Midi, on préconise l'emploi de rideaux bleus dont la couleur est, paraît-il, antipathique aux mouches.

Loi sur l'habitation en Grande-Bretagne

Voici une année que la nouvelle loi sur l'habitation est en vigueur. Promulguée le 2 août 1935 (Housing Act 1935), cette loi apportait de profondes modifications à la législation relative à l'habitation et aux **quartiers surpeuplés**.

Nos législateurs trouveront dans ces dispositions une quantité de mesures fort intéressantes sur ces problèmes délicats dont la solution est loin d'être résolue.

La loi comporte six parties traitant des sujets suivants :

1. Surpeuplement, assainissement et remise en état ;
2. Comité consultatif central de l'habitation ;
3. Dispositions financières ;
4. Unification des conditions affectant les habitations dont s'occupent les autorités locales ;
5. Assainissement et remise en état par les soins des propriétaires ;
6. Dispositions diverses et générales.

Nos édiles puiseront dans cette législation des notions fort différentes de celles de notre pays. En particulier l'application du droit de superficie, considérée chez nous comme une mesure de politique révolutionnaire est généralisée en Angleterre, pays conservateur par excellence.

Société coopérative d'habitation, Lausanne

A louer pour le 24 septembre ou date à convenir :

Groupe de Prélaz. — Maisons familiales, 4 chambres, jardin, 1320 fr. et 1338 fr. (Chauffage central par maison.) S'adresser à M. Paris, avenue de Morges, 79.

Groupe du-Pré d'Ouchy. — Apart. 2 chambres. Rez, 894 fr. ; 3 chambres, 2^{me}, 1122 fr. ; 2 chambres, rez, 870 fr. ; 2 chambres, au 5^{me} étage, idem ; 3 chambres, rez, 1092 fr. ; 3 chambres 2^{me}, 1162 fr. ; 3 chambres, 2^{me}, 1212 fr. **Chauffage général compris.** S'adr. à M^{me} Destraz, avenue de la Harpe, 31.

Groupe de Cour. — Plusieurs jolis appartements de 3 chambres tout particulièrement avantageux : de 960 fr. à 1020 fr., suivant situation. **Chauffage général compris.** S'adresser à M. Pavid, avenue de Cour, 64.

Groupe de Montolivet. — 4 chambres tout confort, 1560 fr. ; 3 chambres, idem, 1410 fr. ; 3 chambres, chauffage général, 1290 fr. ; 3 chambres tout confort, 1380 fr. ; 3 chambres, chauffage central d'appart., 1140 fr. S'adr. à M. Volet, chemin des Paleyres, 4.

Groupe de Couchirard. — Appartements à prix réduits de 3 pièces, de 930 fr. à 1020 fr., chauffage général compris. S'adr. à M. Ponci, avenue de Genève, 96. (Event. un 2 pièces, à 750 fr.)

Pour traiter, s'adresser au bureau, **Saint-Laurent 20**, de 10 h. à 12 h. 15 et de 16 à 17 h. (téléphone 31.475), où l'on peut également obtenir tous les renseignements désirables et la liste complète des appartements à louer.

Chauffages centraux

Poèlerie - Fumisterie

Cheminées de salon

Une seule adresse :

C. Boulaz & C^{ie}

PRÉ-DU-MARCHÉ, 19 + LAUSANNE

EAU INSTALLATIONS SANITAIRES GAZ

Chambres de Bains - Bidets - Toilettes - W.-C. - Chauffe-eau « Cumulus » à gaz « Ophimax » « Cipax »
Service général d'eau chaude en tous genres

William Depierraz

Rue de Bourg, 27 - LAUSANNE - Ruelle de Bourg 9 et 11
Téléphones : Ateliers-Bureaux 28.728 Appartement 25.006

VITRERIE

VUE J. TURUVANNI

10, BD. DE GRANCY, 10 - LAUSANNE

TÉL. 28.273

GLACES

MENUISERIE NOUVELLE S.A.

TRAVAUX EN TOUS GENRES POUR LE BATIMENT,
LES MAGASINS, BUREAUX ET PARTICULIERS
DEVIS SUR DEMANDE

BÉTHUSY, LAUSANNE - TÉLÉPH. 24.817

PLATRERIE-PEINTURE

PAUL SANSONNENS

LAUSANNE

MAISON FONDÉE EN 1913

AVENUE DE COUR, 68 + TÉLÉPHONE : 25.811

Louis Magnin

SOCIÉTÉ ANONYME

Ferblanterie

Installations

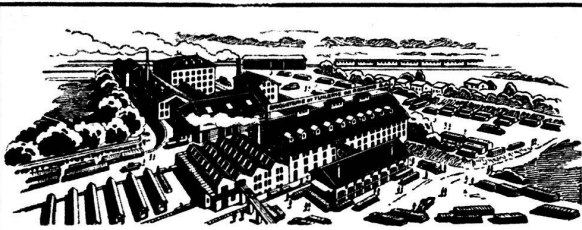
sanitaires

RÉPARATIONS

Pâquis, 7

GENÈVE

Tél. 24.140



Briqueterie - Tuilerie et Poterie de Renens

Tous les produits céramiques utilisés
dans la construction

Téléphone 39.244

Gypserie-Peinture

A. Righini, Lausanne

AVENUE DE LA DOLE, 7, TÉLÉPHONE 33.181

ARCHITECTES, PROPRIÉTAIRES, ENTREPRENEURS

pour vos

VOLETS A ROULEAUX

adressez-vous à

A. BERTUSI STORES EN TOUS GENRES
LAUSANNE, chemin des Avelines, Montétan + Tél. 24.016

LE BADIGEON SUISSE DE QUALITÉ



Sa préparation facile et rapide ● Sa résistance aux
intempéries ● Sa qualité garantie ● Son prix modéré.
Nombreuses références de premier ordre.

Fabricant : F. SIEGRIST-KOPRIO, Rothrist (Argovie)

Entreprises sanitaires modernes

Spécialités sanitaires
Ferblanterie et couverture

EUGÈNE DUPONT & FILS

Rue Micheli-du-Crest, 11 bis

GENÈVE

Pour la destruction des

**PUNAISES
CAFARDS
FOURMIS
RONGEURS, etc.,**

désinfection après **MALADIE, DÉCÈS,**

adressez-vous aux spécialistes

SADED

S. A. de dératization et de désinfection
39, AVENUE DU SIMPLON

LAUSANNE

TÉL. 31.924

RENSEIGNEMENTS GRATUITS PAR EXPERT

CHRONIQUE - COMMUNIQUÉS - DIVERS

Bibliographie

Construction de Bois en Suisse, un vol. 21 × 28 cm., 200 illustrations et 20 planches couleur. Edition de l'Art en Suisse. Genève. 20 fr.

La documentation recueillie par M. C.-A. Schmidt et reproduite dans cet ouvrage est considérable. La question de la construction de bois intéresse plus que jamais le constructeur qui trouvera dans les nombreux articles publiés par divers auteurs d'une compétence indiscutable, une riche collection de renseignements et de conseils précieux.

Etant donné la valeur des divers collaborateurs qui constituent pour cet ouvrage une recommandation excellente, nous regrettons que les illustrations n'aient pas subi une épuration plus sévère. L'homme de métier saura distinguer entre le bon et le mauvais, mais l'amateur risque d'égarer son jugement à la vue de certaines constructions d'une valeur architecturale douteuse. Les planches colorées n'effacent pas cette impression d'autant plus regrettable qu'elle semble porter atteinte à la valeur d'un ouvrage qui cependant mérite l'examen.

Fruits séchés du pays pour les vacances

Nos fabricants de **fruits séchés** se plaignent de ce que notre population ne sait plus apprécier ces excellentes conserves et ne les achète plus. Fait d'autant plus regrettable qu'il s'agit là de produits d'une réelle valeur hygiénique, et qu'il semble en rester encore chez nous des stocks d'une certaine importance.

Et pourtant, si paradoxal que cela puisse paraître à d'aucuns, nous tenons, à la veille des **vacances**, à attirer l'attention sur la valeur de ces produits. Les quelques centaines de familles qui s'appêtent à aller passer leurs vacances en montagne et qui, à ces fins, ont loué un chalet où elles feront leur cuisine, disposent en effet là d'une ressource à la fois saine et bon marché. Nous nous trouvions récemment dans une ferme du Freiamt (Argovie), au moment où la ménagère déposait sur la table un majestueux plat de poires séchées. En présence de notre mine étonnée, la ménagère nous confia que rien n'était meilleur pendant les fenaisons. « Le pain, nous expliqua-t-elle, devient rapidement dur aux champs, et, par suite de la chaleur et de l'effort sans cesse renouvelé, les hommes ne mangent plus et ne veulent plus que boire. Or, il n'est rien qu'ils apprécient autant que ces poires séchées, cuites, et servies une fois refroidies. » Nous ne pûmes nous empêcher d'en faire l'essai et fûmes surpris de constater combien ce mets est rafraichissant et agréable. **D'une merveilleuse teneur en sucre**, ces poires séchées dispensent la force musculaire ; elles sont beaucoup plus nourrissantes que le pain et exercent une action salutaire sur l'organisme tout entier.

Chaque mère sait combien, pendant les vacances d'été, les enfants manifestent le désir de fruits. Or, ces derniers sont rares et chers à cette saison. Ceux qu'on obtient sont fréquemment mal mûrs, et proviennent de l'étranger. Essayez donc, une fois, de cuire une bonne portion de poires séchées ou de quartiers de fruits séchés et de les servir après les avoir laissé refroidir, et vous m'en donnerez des nouvelles. On possède également là un excellent complément du menu des cabanes de Club alpin, complément qui sera particulièrement apprécié après une dure ascension. Chaque année, nos vergers nous donnent d'énormes quantités de sucre de fruit, c'est-à-dire d'un sucre d'une qualité beaucoup supérieure à celui de fabrique. Ne serions-nous pas bien avisés de mieux apprendre à connaître pareille richesse, plutôt que d'importer force céréales étrangères et sucre de fabrique ! Et, au lieu de transformer l'alcool en carburant, ou au lieu de se répandre en discours et en dissertations sur la question de l'alcool — sans, pour autant, faire œuvre vraiment positive — ne serions-nous pas infiniment mieux inspirés en pourvoyant à ce que nous puissions sécher davantage de nos fruits chez nous !

O. C. P.

L'Office central de propagande en faveur des produits de l'arboriculture fruitière et de la viticulture suisses, à Zurich, Sihlstrasse, 43, téléphone 37.133, est tout disposé à renseigner les intéressés sur les prix et à leur indiquer l'adresse de fournisseurs.